

TIRAGE AU SORT DE TERRAINS DE VILLÉGIATURE 2018

Nom du tirage : Grande anse du Dock

Code de tirage : TE0912

Nombre de terrains : 7

Proximité du plan d'eau

Riverains	2
Semi riverains	5
Non riverains	

Type d'attribution

Location	X
Vente	

DESCRIPTION DES TERRAINS

Localisation

Région administrative : Côte-Nord

MRC : Minganie

Municipalité : Rivière-au-Tonnerre

Canton, seigneurie, paroisse ou bassin : Canton Margane

Zone d'exploitation contrôlée (ZEC) : N/A

Feuillet cartographique (BDTQ 1/20 000) : 22I07-0102

Accès

Trajet : Par la 138, environ 3 km à l'est de Rivière-Tonnerre. Les chemins d'accès menant directement aux terrains devront être aménagés par les locataires.

Accessibilité/Moyen de transport : En voiture

Caractéristiques physiques du plan d'eau

En bordure du Fleuve Saint-Laurent

Terrain

Dimension (m) x (m) : 50 mètres de largeur X 80 mètres de profondeur

Superficie (m²) : 4000

Infrastructures disponibles : Aucune

Arpentage/Lotissement : Piquetage sommaire aux 4 coins

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- Le locataire d'une terre à des fins de villégiature ne peut y construire ou y installer qu'une seule habitation. Il peut cependant y ériger des dépendances comme un garage, une remise ou un cabanon.
- Le locataire ne peut aménager qu'une seule voie d'accès à l'habitation sur la terre louée. L'emprise de cette voie d'accès, construite aux frais du locataire ne peut avoir plus de 6 m de largeur.
- Les chemins d'accès à partir du chemin principal devront être construits aux frais du locataire.
- En vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement, la MRC ou la municipalité peut exiger, lors de la demande d'un permis de construction, « une étude de caractérisation du site et du terrain naturel » réalisée par une personne membre d'un ordre professionnel.
- Pour des informations générales sur la location d'emplacement de villégiature, visitez le www.mern.gouv.qc.ca/territoire/location-terrains-droits
- Les activités sur les terres du domaine de l'État sont nombreuses et doivent être exercées en tout respect des droits légitimes des autres utilisateurs. Dans cet esprit de cohabitation harmonieuse et respectueuse, prenez note que, dans certaines régions du Québec, les terres du domaine de l'État sont susceptibles d'être fréquentées par des membres de communautés autochtones reconnues par le gouvernement du Québec à des fins d'activités alimentaires, rituelles ou sociales.
- Nous vous suggérons de vérifier auprès de la municipalité, la conformité de votre projet de construction. Voir les coordonnées à la fin du document.

COÛTS PAR TERRAIN

Terrain offert en Location

Le loyer et les frais devront être payés en totalité en argent comptant ou par chèque lors de la séance d'attribution des terrains. Le bail est signé le jour de la séance d'attribution et il entre en vigueur le premier jour du mois suivant. Le loyer sera ajusté à chaque année conformément à la réglementation en vigueur.

No de terrain	Superficie (M ²)	Loyer annuel	Frais d'ouverture de dossier*	Frais d'administration*	Frais de mise en valeur *	TOTAL*
1	4000	291,00 \$	127,62 \$	387,47 \$	899,10 \$	1705,19 \$
2	4000	291,00 \$	127,62 \$	387,47 \$	899,10 \$	1705,19 \$
3	4000	291,00 \$	127,62 \$	387,47 \$	899,10 \$	1705,19 \$
4	4000	291,00 \$	127,62 \$	387,47 \$	899,10 \$	1705,19 \$
5	4000	291,00 \$	127,62 \$	387,47 \$	899,10 \$	1705,19 \$
6	4000	291,00 \$	127,62 \$	387,47 \$	899,10 \$	1705,19 \$
7	4000	291,00 \$	127,62 \$	387,47 \$	899,10 \$	1705,19 \$

* Les montants incluent la TPS et TVQ.

COORDONNÉES UTILES

Information sur ce tirage au sort

(Terrain, loyer, attribution, conditions de location)

Amélie Landry

MRC de Minganie

1303, rue de la Digue

Havre-Saint-Pierre (Québec) G0G 1P0

Téléphone : 418-538-2732, poste 1203

Site web : www.mrc.minganie.org

Courriel : alandry@mrc.minganie.org

Travaux sur les terres du domaine de l'État

(Permis de coupe de bois, de construction ou d'aménagement d'un chemin d'accès au terrain)

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)

Unité de gestion de Sept-Îles Havre-Saint-Pierre et Anticosti

Adresse civique : 456, avenue Arnaud, bureau 1.03

Sept-Îles (Québec) G4R 3B1

Téléphone : 418-964-8300

Courriel : cote-nord.foret@mffp.gouv.qc.ca

Site web : www.mffp.gouv.qc.ca/les-forets/permis-et-autorisations

Activités fauniques

(Information réglementaire sur la chasse, la pêche et le piégeage)

Service à la clientèle du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Ligne sans frais : 1 877 346-6763

Courriel : services.clientele@mffp.gouv.qc.ca

Site web : www.mffp.gouv.qc.ca/le-ministere/service-clientele

Vous pouvez aussi joindre :

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)

Bureau local de Havre-Saint-Pierre

Adresse civique : 1325, rue Boréale, C.P. 159

Havre-Saint-Pierre (Québec) G0G 1P0

Téléphone : 418-538-2703

Courriel : cote-nord@mrn.gouv.qc.ca

Permis de construction

Municipalité de Rivière-au-Tonnerre

Adresse civique : 473, rue Jacques-Cartier

Rivière-au-Tonnerre (Québec) G0G 2L0

Téléphone : 418-465-2255

Courriel : municipaliterivauton@globetrotter.net

Site web : www.riviere-au-tonnerre.ca

Ou

Marina Boudreau

Inspectrice en bâtiment et en environnement

Adresse civique : 1303, rue de la Digue

Havre-Saint-Pierre (Québec) G0G 1P0

Téléphone : 418-538-2746

Courriel : inspection@mrc.minganie.org

Site web : www.mrc.minganie.org

Information géographique

(Cartographie topographique et thématique, photographie aérienne, imagerie satellite)

MERN - Géoboutique Québec

Téléphone : 1 866 226-0977

Courriel : geoboutique@mern.gouv.qc.ca

Site web : geoboutique.mern.gouv.qc.ca